

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/5580
7 mars 1964
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETRE ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE, LE 6 MARS 1964,
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT PAR INTERIM DE LA TURQUIE AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de transmettre ci-joint la lettre adressée à Votre Excellence
par M. Rauf Denktash, Président de la Chambre communale turque à Chypre.

Je serais reconnaissant à Votre Excellence de bien vouloir faire distribuer
cette lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent par intérim de
la Turquie auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) Vahap ASIROGLU

New York, le 5 mars 1964

Son Excellence
Monsieur Liu Chieh
Président du Conseil de sécurité
Organisation des Nations Unies
New York

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance des lettres de M. Zenon Rossides, en date du 27 février et du 3 mars 1964, publiées sous les cotes S/5566 et S/5573 respectivement. Elles m'ont pleinement confirmé dans mon opinion que les Chypriotes grecs essaient de se servir de l'Organisation des Nations Unies et de ses principes pour atteindre leurs buts illégaux et inconstitutionnels. Il est regrettable que l'on permette à M. Zenon Rossides, qui est connu pour avoir déjà essayé à plusieurs reprises d'altérer les faits et de déformer la vérité, de continuer à induire en erreur, sans crainte des conséquences, un organe aussi éminent que le Conseil de sécurité.

M. Rossides a déclaré que la voix de M. Denktash que le Conseil avait entendue n'était pas celle des Chypriotes turcs. M. Rossides reconnaît donc qu'il y a à Chypre une voix turque autorisée qui exprime une opinion différente de l'opinion grecque que M. Kyprianou et lui-même essayent de faire admettre au Conseil. Seule la Constitution de Chypre peut décider si cette voix turque est valable. Cette voix est la voix du Vice-Président turc, de ses ministres turcs et de la Chambre communale turque. J'avais reçu pleins pouvoirs du Vice-Président et de ses ministres et je suis le Président de la Chambre communale turque.

Dans ces conditions, M. Rossides ne peut pas d'un trait de plume et par un effort d'imagination prétendre que je ne représente pas le point de vue turc. C'est parce que tous les Turcs de Chypre pensent et ressentent la même chose et ont tous eu la même réaction que l'atroce plan grec visant à nous supprimer d'un seul coup a échoué.

M. Rossides a fait son possible pour tirer parti de ma déclaration dans laquelle je disais qu'à Chypre, il y a des Grecs et des Turcs et non des Chypriotes. M. Rossides prétend que cette déclaration révèle que mon allégeance va à la Turquie et il va même jusqu'à dire que lorsque le pays dont je suis citoyen est menacé

d'agression et d'invasion par la Turquie, je prends fait et cause pour l'agresseur. Cette déclaration peut avoir de la valeur dans l'esprit retors de M. Rossides mais pour l'observateur qui est au courant de la question de Chypre, elle contribue à montrer à quelle sorte de mentalité les Turcs sont obligés d'avoir à faire dans leur vie quotidienne.

Pour les Grecs de Chypre, la Grèce est la glorieuse mère patrie et pour parvenir à unir Chypre et leur mère patrie, ils ont le droit d'abuser des bons offices de l'Organisation des Nations Unies, de ne pas reconnaître les effets des traités qu'ils ont solennellement signés, d'attaquer les fondations mêmes de l'indépendance qui leur tient soi-disant à coeur et d'attaquer et de tuer tous les Turcs qui s'opposent à l'union de Chypre et de la Grèce. Mais pour les Turcs de Chypre c'est un péché de considérer la Turquie comme leur mère patrie. La théorie grecque est que les Turcs doivent oublier la Turquie tandis que les Grecs doivent faire tout leur possible pour abroger les accords et faire triompher l'ENOSIS (l'union avec la Grèce).

M. Rossides parle vaguement "d'agression et d'invasion par la Turquie" et reproche aux Turcs de Chypre de prendre fait et cause pour "l'agresseur". Cet argument puéril ne peut certainement produire aucun effet sur les membres du Conseil de sécurité mais je tiens néanmoins, pour rétablir les faits, à déclarer ce qui suit : si le traité de garantie n'avait pas donné à la Turquie le droit de rétablir l'ordre et de défendre la Constitution, les Grecs de Chypre auraient complètement écrasé l'élément turc de Chypre sous le prétexte fallacieux de réprimer la rébellion des Turcs.

Je n'entrerai pas dans le détail de la thèse de M. Rossides sur les majorités et les minorités. La République de Chypre n'a pas été fondée par les Grecs de Chypre. Elle a été fondée par l'accord mutuel des Grecs et des Turcs de Chypre en tant qu'égaux qui ont accepté de vivre en commun conformément à la règle de droit, c'est-à-dire conformément à la Constitution de la République qui a été approuvée. Ce que font maintenant les Chypriotes grecs en essayant d'oublier toutes ces considérations pertinentes et de réduire les Turcs à l'état de minorité sous la domination grecque est incompatible avec l'honneur et la dignité humaine. Essayer d'y parvenir par des massacres et des destructions est contraire à tous les principes du droit national ou international. Quels que soient les efforts que

fasse M. Rossides pour effacer cette tache dont est salie la collectivité à laquelle il appartient, il n'y parviendra pas car la vérité est de notre côté. Ses arguments sont faux, aussi bien lorsqu'il affirme que la cause première des difficultés est la politique de séparation des Turcs que lorsqu'il prétend que les Turcs se sont rebellés et ont pris les armes lorsque l'archevêque Makarios a proposé de modifier la Constitution. Il n'est également pas vrai que la Turquie ait répondu à ces propositions avant les Turcs de Chypre puisque le Vice-Président a dit à M. Kyprianou, dès que les propositions lui eurent été expliquées, qu'il était hors de question que les Chypriotes turcs les acceptent.

J'ai cité au Conseil de longs passages d'une déclaration de l'archevêque Makarios prouvant qu'il n'avait jamais abandonné l'idée d'unir Chypre à la Grèce. M. Rossides n'a pas su qu'y répondre. Il a donc préféré dire que ces citations révélaient clairement le souci qu'a le Président "de renforcer et de stabiliser la République de Chypre". C'est là une preuve de plus de l'aptitude des Chypriotes grecs à déformer la vérité et à recourir à toutes les fourberies pour obtenir ce qu'ils veulent. Les passages que j'ai cités laissent voir clairement ce que l'archevêque a voulu dire et quand on voit de quelle manière il traite les droits des Turcs depuis trois ans, on comprend bien ce qu'il comptait faire si nous ne nous étions pas soumis à sa volonté et si nous avions refusé d'abandonner nos droits constitutionnels.

Actuellement, les Turcs de Chypre vivent en état de siège, dans la terreur et la violence. Ce qu'ils ont souffert depuis le 21 décembre 1963, la presse mondiale en a suffisamment rendu compte. Quelques citations suffiront pour faire le point :

Daily Mail, 10 janvier 1964

"... Le Dr Lyssarides, député chypriote grec et médecin personnel du président Makarios, m'a dit ce soir qu'il dirigeait l'une des organisations qui combattent les Turcs. C'était la première fois que m'étaient confirmées les informations selon lesquelles près de quatre organisations combattantes participaient au conflit dans le camp grec."

News of the World, 5 janvier 1964

"... J'ai trouvé d'autres forces de police qui étaient entièrement aux ordres de terroristes civils obéissant uniquement à l'une ou l'autre des factions de l'EOKA, l'organisation terroriste chypriote grecque."

Daily Telegraph, 1er janvier 1964

"Ces organisations combattantes et ces partisans, que M. Rossides essaie de décharger de toute responsabilité en ce qui concerne les massacres et les actes honteux de violence qui ont été commis, ont attaqué des femmes et des enfants turcs sans défense au cri d'ENOSIS (Union avec la Grèce), et l'archevêque Makarios et ses ministres ont donné leur approbation à tous ces actes en déclarant à la face du monde que 'les forces de l'ordre du gouvernement menaient la lutte contre les rebelles turcs'."

Un autre extrait du Daily Telegraph du 3 janvier 1964 décrit la situation dans le pays, laquelle n'a pas changé depuis.

"... L'EOKA, c'est-à-dire l'organisation paramilitaire créée pour lutter contre la domination britannique, contrôle manifestement une grande partie de l'île. Dans nos déplacements en automobile, nous avons rencontré des multitudes de jeunes hommes armés qui ne portent pas d'uniforme ni d'insigne. Ils ont dressé un grand nombre de barrages routiers et occupent des positions fortifiées. Ils sont autorisés à procéder à des arrestations sous la menace des armes, et probablement à des exécutions. Ils ont leurs propres postes de commandement et dépôts d'armes. Ils sont abondamment pourvus de fusils, de carabines et de revolvers et en outre ils ont de nombreuses mitraillettes. Certains ont des mitrailleuses et des mortiers de deux pouces. Ils ont d'abondantes réserves de grenades à main ..."

Le New York Herald Tribune du 13 janvier 1964 signale que :

"... Les autorités grecques ont reconnu que des partisans s'étaient joints à la police pendant les combats, et les activités d'anciens terroristes de l'EOKA qui ont de vieux comptes à régler avec les Turcs ne sont un secret pour personne ici."

A propos des intentions des Grecs, le Times de Londres déclare, le 4 janvier 1964 :

"... La Constitution accorde aux Turcs de nombreuses garanties politiques. Celles-ci n'ont pas empêché les effusions de sang. Il faudra les transformer en quelque chose de plus efficace, surtout si le Président persiste à vouloir abroger les traités. Pour le moment, il n'a jamais indiqué quelles meilleures garanties il pourrait offrir aux Turcs. En fait, sachant qu'il est question d'abolir les traités, les Turcs tendent de plus en plus à se tourner vers Ankara pour obtenir sa protection."

Le Washington Post du 3 janvier 1964 signale que :

"... Certains milieux américains, cependant, estiment que Makarios n'a pas fait tout son possible pour empêcher ces outrages et assurer le respect des droits de la minorité."

Le Sunday Times du 5 janvier 1964 déclare :

"... Dans l'intérêt de la paix et de l'ordre, on a fait le silence ces dernières années sur l'ENOSIS, mais c'est une conception encore bien vivante, que ceux qui sont au pouvoir le veulent ou non, et l'Eglise l'a toujours appuyée depuis que la Grèce elle-même est devenue indépendante en 1821.

"C'était pour l'ENOSIS et seulement pour elle que les hommes de l'EOKA ont combattu. Un grand nombre d'anciens de l'EOKA qui se sont battus contre les Turcs au cours des deux terribles semaines qui viennent de s'écouler appartiennent à l'extrême droite chypriote et considèrent Grivas, l'ancien chef de l'EOKA, et non Makarios, comme leur chef, et leur principal objectif reste l'ENOSIS. En apparence, les Turcs redoutaient des modifications de la Constitution, et c'est ce qui a déclenché les combats sanglants de Noël, mais la vérité plus profonde est qu'ils craignaient une domination totale des Grecs aboutissant à l'ENOSIS. La République peut bien exister, mais les écoles continuent de prêcher l'ENOSIS."

En ce qui concerne les atrocités commises par les Grecs contre les Turcs, permettez-moi de citer le Daily Mail du 28 décembre 1963 :

"... J'ai été autorisé à pénétrer dans le secteur turc assiégé. On m'a amené dans le district de Kumsal où je suis entré, en marchant sur des débris de vitres, dans une maison verte et blanche avec un jardin où poussaient des orangers et où errait un chat noir et blanc qui avait perdu son maître. La salle de bains de cette maison était dans un désordre indescriptible, éclaboussée de sang, et dans la baignoire, serrés les uns contre les autres, il y avait une femme et trois petits garçons, tous morts, et dans une pièce voisine une autre femme, morte aussi. Mon guide m'a dit que cette deuxième femme était l'épouse d'un commandant turc et qu'elle et ses enfants avaient été massacrés par des Chypriotes grecs."

La terreur s'est poursuivie même après la trêve :

Daily Mail, 3 janvier 1964

"... L'Iman d'Omorhita et son fils, aveugle et paralytique, ont été trouvés assassinés dans leur lit à Nicosie aujourd'hui. Des Turcs qui revenaient dans le faubourg d'Omorhita sous escorte britannique ont trouvé le cadavre de Hüseyin İğneçli, prêtre âgé de 75 ans, criblé de balles de mitrailleuse."

Daily Herald, 1er janvier 1964

"... Et quand je suis arrivé devant les maisons des Turcs, j'ai vu un spectacle effroyable. Il n'en restait que les murs. Je ne pense pas qu'une attaque à la bombe au napalm aurait pu faire plus de ravages. J'ai pu compter 30 carcasses de briques et de ciment noircies qui avaient autrefois été des maisons. Chacune avait été délibérément arrosée d'essence et incendiée. Sous les toits de tuile rouge qui s'étaient effondrés, j'ai trouvé une masse confuse de sommiers, de lits d'enfant et de berceaux et une couche épaisse - elle m'arrivait à la cheville - de cendres grises qui avaient été autrefois des chaises, des tables, des armoires.

/...

"Dans le village voisin d'Ayios Vassilios, à un mille de là, j'ai compté les ruines de 16 maisons détruites et incendiées. Elles appartenaient toutes à des Turcs. Plus de 100 Turcs avaient également disparu de ce village. Dans aucun des deux villages, les maisons des Grecs ne portaient la moindre trace de dégâts."

News of the World, 5 janvier 1964

"... Là aussi des Turcs avaient vécu, mais je n'ai pas pu savoir ce qu'ils étaient devenus. Quelques heures plus tard, après avoir passé plusieurs barrages routiers, je suis arrivé au village d'Ayios Vassilios, où un spectacle macabre s'est offert à mes yeux. Il semble que 13 Turcs de cette collectivité où les Grecs étaient en majorité se soient rassemblés dans une belle villa moderne, pensant y être en sûreté. Ils ont immédiatement été attaqués. Les murs étaient criblés de balles de carabine, de fusil, de mitrailleuse et de revolver. Finalement, l'un des assaillants a grimpé sur le toit, a arraché les grandes tuiles rouges et a commencé à lancer des grenades à main sur ses victimes impuissantes. Onze personnes ont été tuées sur le coup. Les deux autres, dont un sourd-muet, ont fait le mort et ont réussi ensuite à ramper dans l'obscurité jusqu'à un endroit où ils étaient en sécurité."

Daily Telegraph, 13 janvier 1964

"... Deux femmes de nationalité britannique et leurs enfants se trouvaient parmi les 20 réfugiés qui sont arrivés aujourd'hui à Londres en avion, venant de Nicosie. L'une, âgée de 26 ans, a préféré ne pas révéler son identité parce que son mari, qui est Turc, était resté là-bas. Elle a affirmé qu'elle avait vu, devant son appartement, des agents de police grecs tirer sur cinq Turcs. Elle a dit que l'un des Turcs avait été abattu à la mitrailleuse alors qu'il se dirigeait, les bras levés, vers les policiers."

Je pourrais citer des centaines d'autres extraits de presse qui concourent tous à prouver que les Grecs ont attaqué impitoyablement les Turcs à seule fin de les terroriser et de les contraindre à accepter le statut de minorité à Chypre.

M. Rossides ne verra jamais où est la vérité car si cela devait arriver, il lui faudrait démissionner de son poste, qu'il détient d'ailleurs inconstitutionnellement, et refuser de servir un archevêque qui a eu recours à l'assassinat et à la violence comme instrument de sa politique.

Le New York Herald Tribune en date d'aujourd'hui décrit en termes effrayants la façon dont les Turcs vivent assiégés par les Grecs à Chypre. Les forces dites de l'ordre n'ont pas arrêté un seul Grec à la suite de ces atrocités.

Ces messieurs interprètent maintenant la résolution du Conseil de sécurité comme leur donnant le droit d'utiliser la force internationale de maintien de la paix pour aider les terroristes grecs, auxquels on a maintenant donné illégalement et inconstitutionnellement des uniformes, à liquider les Turcs, accusés de rébellion contre l'Etat. Nous espérons et nous croyons sincèrement que le Secrétaire général ne donnera pas d'instructions à ces forces pour qu'elles aident les Grecs à poursuivre leurs atrocités contre les Turcs sous l'égide des Nations Unies.

Le Président de la Chambre communale turque,

(Signé) Rauf DENKASH

Nicosie (Chypre)

